



Beignon, la porte sud de
Brocéliande

Au fil de l'Aff

bulletin municipal **mai 2024**
n°52



P. 4
Finances



P. 16
Vie
économique



P. 19
Portrait de
Beignonnaise



Mes chers concitoyens et concitoyennes,

Mes chers concitoyens,

Au cours des derniers mois, le ciel de notre commune a connu plus de grisaille que de couleur bleu, avec en outre, quelques aléas climatiques comme la tempête Ciaran et quelques coups de vents. Nous réclamions de l'eau mais là, elle est tombée en excès. En nous promenant le long de l'Aff, nous voyons que le maigre filet d'eau s'est transformé en rivière voire en torrent à certains endroits. Les semis et les plantations dans les jardins et les champs ont pris du retard.



Au mois de mars, nous avons voté notre budget communal sans augmentation des taux de fiscalité locale. L'année 2023 a été excellente sur le plan budgétaire. C'est dans un contexte d'inflation tendue et de coupes budgétaires au niveau de l'Etat que nous avons élaboré notre budget avec toujours autant de rigueur. La situation est saine, fruit d'une politique de gestion rigoureuse et pragmatique. Vous trouverez dans ce bulletin une double page « finances » qui vous permettra de mieux comprendre le montage du budget communal.

Sur le plan des projets pour 2024, nous voyons les travaux des futures halles commerciales avancer semaine après semaine. De la même façon, à quelques kilomètres de chez nous, les travaux de l'unité de fabrication des repas de Campénéac se déroulent selon l'échéancier prévu. Les premiers repas devraient être produits en janvier 2025. Nous allons consacrer un budget conséquent à l'aménagement de la route du château d'Aleth. Les réseaux d'eau vont être refaits car ils sont endommagés puis des travaux d'enrobé et de sécurisation seront entrepris. Nous avons également prévu l'achat d'un camion pour nos services techniques et d'un véhicule pour acheminer les repas de Campénéac en liaison chaude. Enfin, les 3 vélos bus sont achetés et en cours de fabrication à Nantes. Ces Woodybus ont déjà fait la une de l'actualité et je reçois régulièrement des appels de personnes intéressées par le concept !

Cela fait plus de 4 ans que nous sommes élus. Les projets de mandature sont soit réalisés, soit en cours de réalisation. Je souhaite à travers cet édito remercier l'équipe qui m'entoure : les élus qui ne ménagent pas leur énergie et ne comptent pas leur temps, les agents qui s'engagent à mes côtés pour vous, chaque jour, avec passion. Ensemble, nous œuvrons tous pour la commune, l'intérêt général et pour tous les beignonnaises et les beignonnais.

N'oubliez pas, le dimanche 9 juin, vous serez appelés aux urnes pour choisir les 81 représentants français au Parlement européen. Faites entendre votre voix et allez voter à l'ancienne mairie !

L'arrivée des beaux jours et de l'été est synonyme d'animations, de fêtes en famille ou entre amis. J'en profite pour remercier les associations et tous leurs bénévoles pour l'organisation de ces moments de convivialité et de lien social. Je remercie aussi tous nos commerçants qui vous accueillent en vous proposant des produits de qualité et des moments festifs ! A l'instar de la campagne de communication de la communauté de communes, agissons ensemble et déclarons « Je vis ici, j'achète ici ! ». Profitons du bonheur de vivre à Beignon.

Avec tout mon engagement,

Sylvie HOURMAND
Maire de Beignon

SOMMAIRE

- 3 Edito du maire
- 4 Finances 2023
- 6 Vie municipale
- 8 Extraits des délibérations du conseil
- 10 Retour en images
- 12 Vie culturelle
- 13 Vie associative
- 14 Ecole Germaine Tillion
- 15 Ecole Sainte-Marie
- 16 Vie économique
- 17 Portrait d'entreprise
- 18 De l'Oust à Brocéliande Communauté
- 19 Portrait de beignonnaise
- 20 État civil

Mairie

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

02 97 75 73 55
mairie@beignon.fr
www.beignon.fr

du mardi au samedi
de 8h00 à 12h00

Agence Postale

2 Rue des Perrières,
56380 - Beignon

du mardi au vendredi:
8h30-12h00
le samedi:
8h30-11h30

École Sainte Marie

4 Rue du Pourpris,
56380 - Beignon
02 97 75 74 00

École Germaine Tillion

1 Rue du Pâtis,
56380 - Beignon
02 97 75 73 37

Déchetteries

Plélan Le Grand

le pont de Trégu,
35380 -

02 99 61 87 27

Porcaro

la Lande de la Fonta-
nelle 56380 -

02 97 89 59 84

Médiathèque

4 Rue Monseigneur Bécél,
56380 - Beignon

02 97 75 84 87
www.mediathèque.beignon.
opac3d.fr

mardi:
10h00-12h30 - 15h00-19h00

mercredi:
9h00-12h30 - 14h00-18h00

vendredi: 16h00-18h00

samedi: 9h00-12h30

L'Artothèque de Brocéliande

26 rue St Cyr-Coëtquidan 56380
- Beignon

07 68 70 83 58
06 58 63 63 15
artothequedebrocéliande
@gmail.com
www.lapaimpontaise.jimdofree.
com

samedi:

10h30-12h30

14h00-18h30

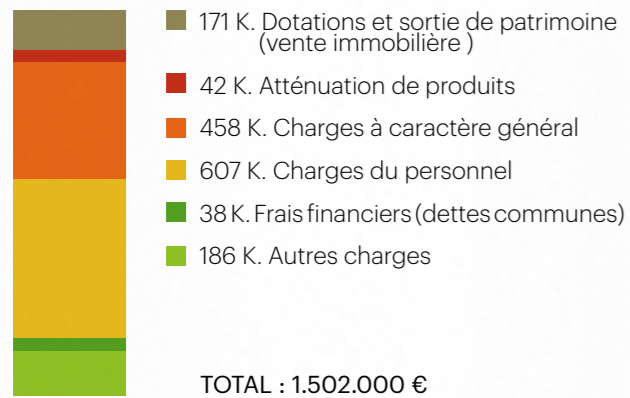
FINANCES 2023

Les budgets de la commune ont été adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du 29 mars dernier avec un vote des comptes administratifs le 15 mars

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FUNCTIONNEMENT

Charges

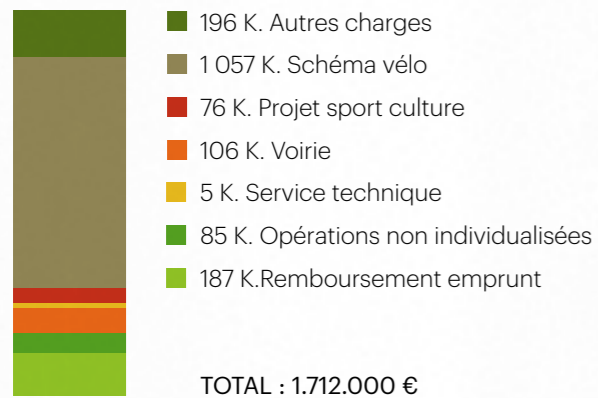


Produits

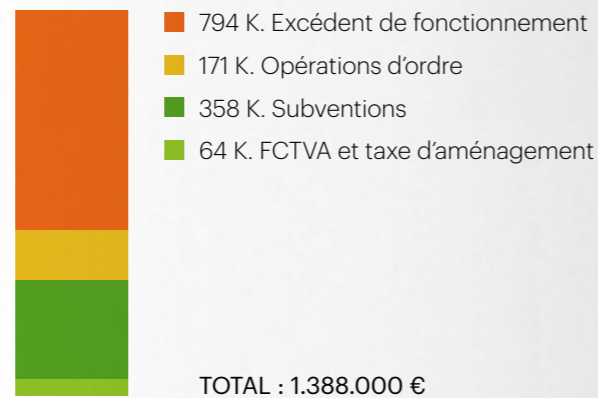


INVESTISSEMENT

Charges



Produits



BUDGET INVESTISSEMENT: DÉTAIL

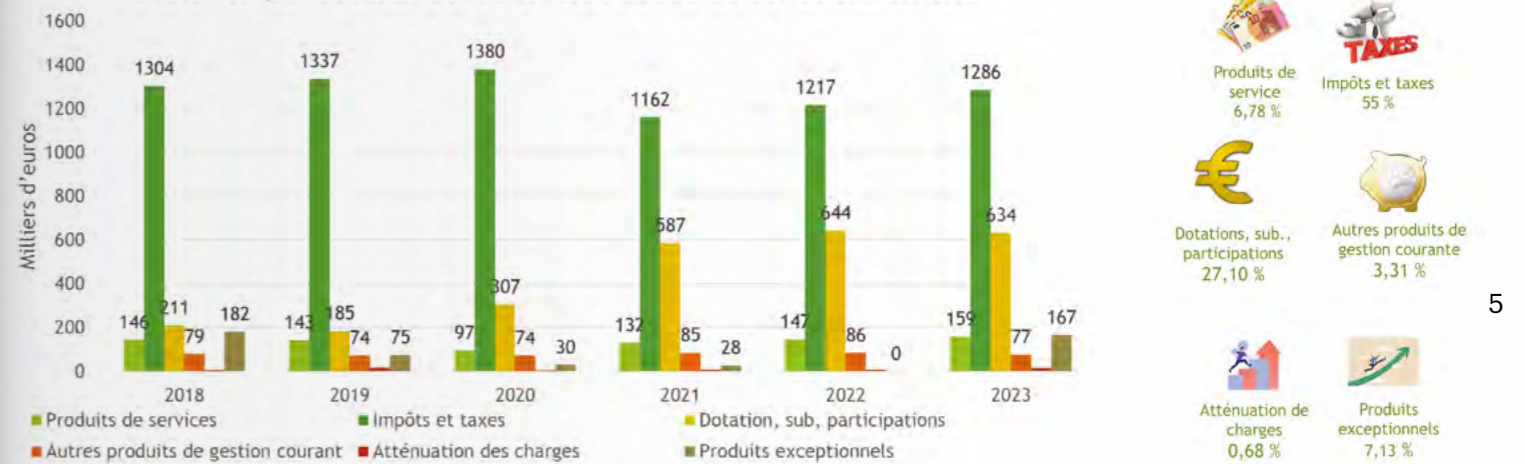
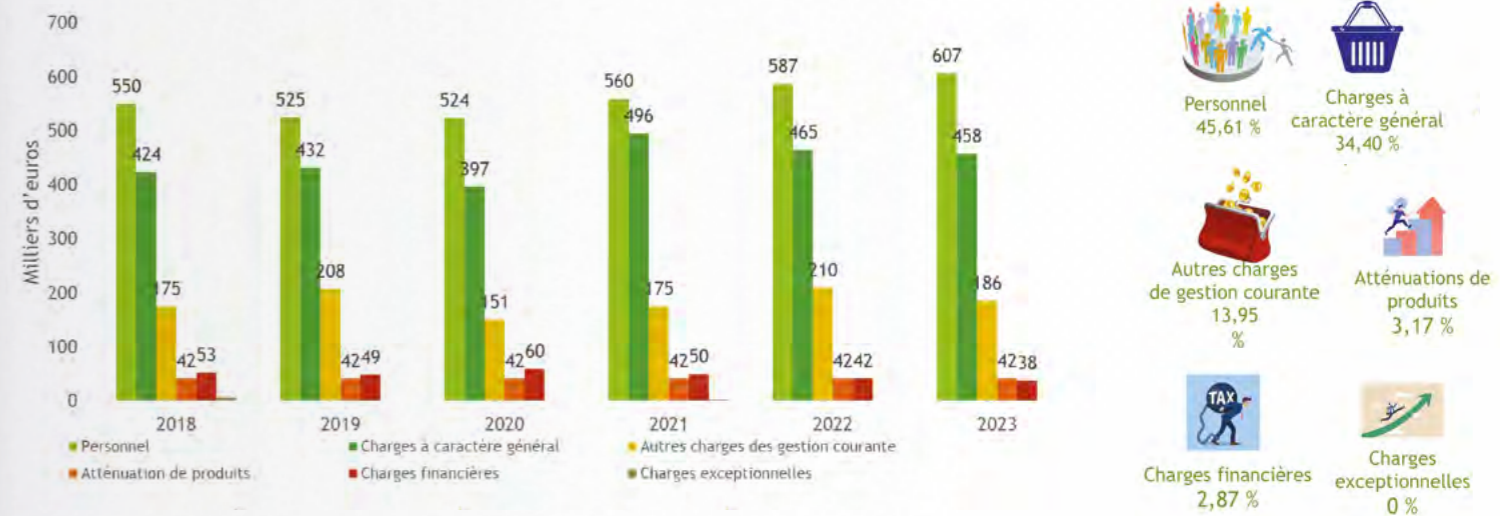
Dépenses

095 Voirie urbaine	106 246,68 €	123 Salle multifonctions et activités	23 843,62 €
097 Travaux église	9 655,44 €	124 Logements et commerces	5 133,42 €
098 Ecole garderie	59 676,96 €	129 Schéma vélo	1 056 806,70 €
111 Bibliothèque	3 732,31 €	ONA /OPNI Opérations diverses	85 505,25 €
112 Domicile partagé	1 911,88 €	OPFI Opérations financières	281 561,77 €
117 Salle des sports	76 500,69 €	TOTAL	
122 Service technique	5 581,20 €	Dépenses Investissement :	1 712 423,61 €

Recettes

098 Ecole garderie	3 396,86 €	ONA Opérations diverses	11 750,05 €
112 Domicile partagé	3 000,00 €	OPF Opérations financières	1 388 152,76 €
129 Schéma vélo	339 754,99 €	TOTAL	
		Recettes Investissement :	1 248 815,01 €

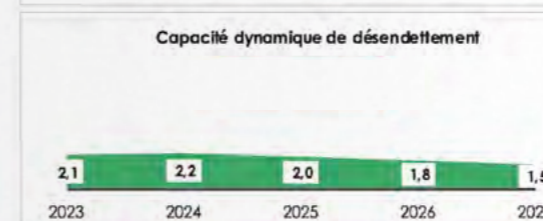
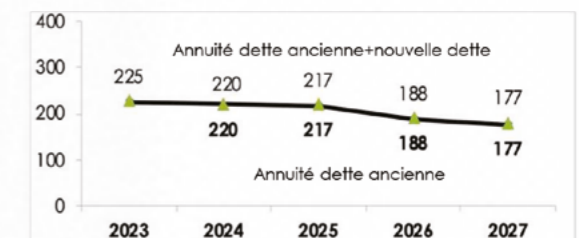
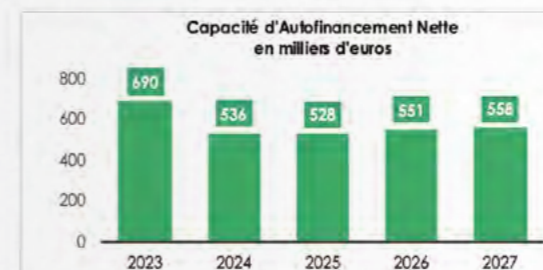
EVOLUTION PAR SECTEURS



ANALYSE DU CONSEILLER FINANCIER DE LA COMMUNE :

L'autofinancement 2023 laisse apparaître un montant très favorable de 690 000 €. 2 années sont nécessaires pour le remboursement de la dette, alors que le niveau moyen est de 6 ans. Prospective : compte tenu des très bons résultats, la commune pourrait investir 1 000 000 € par an avec 20% de subvention de 2025 à 2027, soit une capacité d'investissement de plus de 3 millions sans emprunter.

Le résultat est comparable à celui des communes de 5 000 habitants.



VIE MUNICIPALE

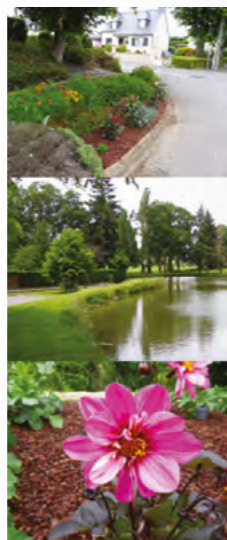
actualités de la commune

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leurs usages.

C'est une approche plus respectueuse de l'environnement. Elle équilibre l'horticole et le naturel, le cultivé et le sauvage. Les paysages communaux se diversifient, la biodiversité locale est favorisée, le patrimoine communal est valorisé.

Il ne s'agit pas d'entretenir moins mais d'entretenir différemment.



BEIGNON : ESPACES VERTS

- 14 ha de surfaces enherbées
- près de 5030 m² de massifs / 1,6 km de haies
- 3,7 km d'arbres d'alignements
- plus de 96 km de voirie et chemins à entretenir

Trouver des solutions pour optimiser le temps d'entretien s'imposait. C'est pourquoi la commune vient de mettre en place un plan de gestion différenciée de ses espaces verts, avec l'appui du syndicat du GBO (Grand Bassin de l'Oust).

6

CODE 1
aspect **impeccable**

Espaces verts situés dans les lieux les plus fréquentés ou à proximité de lieux symboliques. L'entretien y est très régulier. Les espaces sont très fleuris.

CODE 2
aspect **soigné**

Espaces verts traditionnels situés dans des lieux de passages réguliers. L'entretien est limité au maintien de la sécurité et de la fonctionnalité des lieux.

CODE 3
aspect **rustique**

Espaces dont le caractère champêtre et naturel est préservé pour maintenir des écosystèmes intéressants. L'entretien y est ponctuel.

CODE 4
aspect **naturel**

Espaces naturels protégés ou non. L'entretien est sommaire et se résume au maintien de la propreté, dans le but de préserver la biodiversité.

BIENTÔT, UN CODE D'ENTRETIEN S'APPLIQUERA SUR LA COMMUNE GRÂCE À CES PANNEAUX !

LES HALLES COMMERCIALES

Les travaux avancent selon l'échéancier prévu. Les réunions de chantiers se déroulent tous les mardis en présence des artisans, des architectes et de Joël Badoual, adjoint aux travaux.

Les travaux de charpente sont en cours et le mois de juin sera consacré aux travaux de couverture et de pose des menuiseries extérieures. Sur le parking qui sera complètement réaménagé, il est prévu la construction du local à vélos bus et de WC publics autonettoyants.

Outre l'épicerie tenue par Céline et Jérôme Danet, les halles contiendront deux boxes commerciaux. L'un d'entre eux est déjà réservé par un jeune beignonnais souhaitant s'installer à son compte. L'autre, d'une superficie de 20 m² donnant sur la rue de la Mare de la Toux, est disponible à la location.

LE 9 JUIN, ALLEZ VOTER !

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes.



LE JOUR DU VOTE:



ELAGUER AUX ABORDS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

UNE ACTION INDISPENSABLE

■ L'ÉLAGAGE UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

■ LA RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRÉS

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés. Ils peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT DICT *(déclaration de travaux) *pour déclarer ses travaux en 1 clic : <https://www.reseauxetcanalisations.ineris.fr> ou bzhdict@enedis.fr

■ LE BON CONSEIL POUR UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé.

7

RAPPEL

L'ÉTÉ, LIMITONS LES NUISANCES SONORES POUR DE BONNES RELATIONS DE VOISINAGE....



Les travaux d'entretien, bricolage, jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Du lundi au samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
(les jours ouvrables)

Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

Extraits des délibérations

*l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet
www.beignon-porte-sud-broceliande.fr*

07 novembre 2023

Travaux de voirie – trottoirs sur rue de brocéliande

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le devis de l'entreprise Eurovia pour la réfection des trottoirs, rue de Brocéliande, sur la droite en allant vers Paimpont, pour un montant HT de 24 880,50 €.

Présentation du plan communal de sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été présenté aux membres du conseil municipal. Il a pour objet de faire face à des situations diverses atteignant la population, perturbant la vie collective (intempéries, situation sanitaire critique, etc.) ainsi que les accidents les plus courants (incendies, inondations, accidents routiers, tremblements de terre ou glissements de terrain et tout autre incident pouvant provoquer une évacuation de la population).

L'objectif de ce PCS est donc d'organiser la mise en œuvre, au niveau de la commune, des secours et pour remplir cet objectif de se préparer en se formant, en se dotant d'outils techniques pour pouvoir faire face aux situations d'urgence, d'éviter qu'elles ne dégénèrent en situations de crise et, le cas échéant, de gérer ces dernières.

Le PCS proprement-dit est composé :

■ Des guides adaptés aux équipes impliquées :

- dossier équipe Alerte – Communication,
- dossier équipe Logistique,
- dossier équipe Intervention,
- dossier équipe Population.

■ D'un annuaire opérationnel.

Il est une aide dans l'organisation de la crise en répertoriant différentes catégories :

- Inventaire des risques
- Définition des zones à risques
- Consignes de sécurité à destination de la population
- Organisation des moyens humains et matériels
- Définition des alertes
- Conduite à tenir par les cellules armées par la commune.

Des consignes de sécurité à destination des habitants sont consultables sur le site de la mairie. L'alerte est la phase la plus importante de la

sauvegarde des biens et des personnes. Différents outils sont à la disposition de la commune, en particulier l'application mobile de la commune : **PanneauPocket**

03 janvier 2024

Réhabilitation de la Halle Commerciale et de ses abords - Attribution du marché

Le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivant le tableau ci-après dont les montants sont exprimés en € HT. De ne pas retenir le lot optionnel 16 « installations photovoltaïques »

N°	Corps d'Etats	Entreprises	Montant
1	Désamiantage	DBS	14 280,00 €
2	Terrassements extérieurs + VRD	Colas	105 000,00 €
3	Démolition - Gros oeuvre	Massart	136 575,77 €
4	Charpente Ossature bois	Menuiserie Cardinal	64 000,00 €
5	Bardage bois	Menuiserie Cardinal	28 450,00 €
6	Couverture bac acier	Fauchoux Pascal	31 936,32 €
7	Metallerie serrurerie	Metal Performance	70 000,00 €
8	Menuiseries extérieures alu	SPPM	29 265,00 €
9	Menuiseries intérieures	SPPM	51 035,00 €
10	Cloisons - Doublages - Plafonds	Maugendre	42 138,16 €
11	Revetement de sol	Le Bel & Associés	31 750,00 €
12	Peinture intérieure	JCD Peinture	13 690,00 €
13	Plomberie - Chauffage / Rafraichissement - Ventilation	Danilo	68 500,00 €
14	Electricité - Chauffage électrique	Picard Electricité	87 000,00 €
15	Aménagements extérieurs	Golf Bois Création	102 681,38 €
ENSEMBLES DES LOTS (BASE)			876 301,63 €

09 février 2024

Participation à la construction d'une unité de fabrication de repas mutualisée

M. le 1er adjoint rappelle le projet qui consiste à proposer des repas de qualité aux enfants de la cantine. Campénéac ayant un objectif similaire, il a été décidé de s'associer. Une unité de fabrication de repas mutualisée est donc en construction à Campénéac, les travaux viennent de débuter. M. DUVIC précise que les charges de fonctionnement seront répercutées sur le prix des repas facturés

suite ...

chaque trimestre à la Commune de BEIGNON. Le conseil municipal décide de valider le montant de la participation à l'investissement qui s'élève à 110 168,23 €, correspondant à 20% de l'investissement pour la construction de la structure, déduction faite des subventions et à 40% de l'équipement en matériel. De modifier les articles 7 et 8 de la convention en précisant que le montant sera versé en deux fois (80% au démarrage des travaux et le solde à la réception du chantier) et non trimestriellement.

Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Sainte-Marie – 2024

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer la prise en charge financière annuelle de la façon suivante : 461,35 € par élève de classe élémentaire 1 240,60 € par élève de classe maternelle.

15 mars 2024

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2023

Commune : Fonctionnement résultat cumulé à affecter : 849 263,31 €
Investissement résultat cumulé : 266 241,16 €
Assainissement : Fonctionnement résultat cumulé à affecter : 99 944,99 €
Investissement résultat cumulé : 70 504,95 €
Commerces et services : Fonctionnement résultat cumulé à affecter : 8 313,19 €
Investissement résultat cumulé : -118 354,63 €.
Lotissement des Rosais : Fonctionnement résultat cumulé : 99 967,98 €
Investissement résultat cumulé : 239 154,22 €
(Voir dossier spécial du bulletin)

29 mars 2024

Installation de Mme Alexandra GALODE, conseillère municipale suite à la démission de Mme Myriam BERNARD.

Vote des subventions aux associations :

M. LABBE remercie toutes les associations beignonnaises pour leur dynamisme et l'énergie qu'elles déploient pour animer la commune. Il propose de voter les subventions aux associations communales et extérieures à la commune. Tony

LANGLOIS, Patrick LARGE, Johann LE CAIN et Pierre-Arnaud WACQUEZ, présidents ou trésoriers d'associations beignonnaises, n'ont pas pris part au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le tableau des subventions 2024 (Disponible sur le site de la commune).

Vote des taux d'imposition directe 2024

Monsieur FEUTELAIS, adjoint, présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Compte tenu de la crise énergétique et de la hausse des charges courantes des ménages dues à l'inflation, Compte tenu de l'augmentation de 3,9% des bases sur lesquelles s'appliquent nos taux, augmentation décidée par la loi de finances et compte tenu enfin de la bonne santé financière de la commune, M. FEUTELAIS propose, cette année encore, pour la 5ème année consécutive, de maintenir les taux. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide : de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 15,38%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,57%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,06%

Cette année encore, les taux communaux ne subissent aucune augmentation à l'initiative de la collectivité.

Affectation du résultat 2023 : Commune, Commerces et services, Assainissement

Commune: résultat de fonctionnement 849 263,31 € affecté entièrement à l'Investissement
Assainissement: résultat de fonctionnement 99 944,99 € affecté entièrement à l'Investissement
Commerces et services: résultat de fonctionnement: 8 313,19 € affecté entièrement à l'Investissement
Vote des budgets primitifs : Commune, Commerces et services, Assainissement, Lotissement les Rosais.
Adoption du budget 2024
Commune: Fonctionnement : 2 200 00,00 €
Investissement : 2 400 000,00 €
Assainissement: Fonctionnement : 222 000,00 €
Investissement : 367 000,00 €
Commerces et services: Fonctionnement : 29 000,00 €
Investissement : 570 000,00 €.
Lotissement des Rosais. Fonctionnement : 55 500,00 €

Retour en images

A travers ce pêle-mêle, nous vous proposons un retour en images sur des réalisations ou des événements qui ont marqué l'actualité de notre commune.



Le Woody Bus



Pierre Labbé, le plus vieux supporter du Stade Rennais s'est vu remettre un maillot floqué à son nom au Roazhon Park



Travaux du collectif Patrimoine-Nature-Bâti



Travaux de voirie rue Dom Guillaume-allée du Verger et trottoirs rue de Brocéliande



Signature de la réserve communale de sécurité civile

10



Réunion de quartiers



Les travaux des halles commerciales avancent !

11



Réunion Grand Bassin de l'Oust - 28 mars 2024



Rafraîchissement de la salle d'activités



La grande randonnée vers Paris



VIE CULTURELLE

expositions, animations

PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL

GRAINOTHÈQUE ET BOUTUROTHÈQUE :

La grainothèque et la bouturothèque fleurissent à nouveau à la médiathèque / espace culturel Simone Veil. Des semences et des plantes à partager. Le public est invité à prendre, déposer, échanger librement les graines qui leur plaisent.



ANIMATION

COMPRENDRE LA BIODIVERSITÉ

Du 05/06/2024 au 24/07/2024

Adultes et Ados dès 15 ans. Cette exposition explique la biodiversité et les écosystèmes, les menaces qui pèsent sur les espèces animales et végétales ainsi que l'état des lieux des espèces en danger d'extinction. Elle propose des exemples de gestes à mettre en œuvre au quotidien pour protéger la biodiversité. (Outil d'animation prêté par le département du Morbihan)



EXPOSITION: EMILIE VAST

Du 03/06/2024 au 24/06/2024

Plasticienne, graphiste, photographe et illustratrice, Émilie Vast met en scène plantes et animaux dans ses albums, s'inspirant de la nature et des arts décoratifs. Son exposition est un petit traité de botanique qui présente la petite flore des bois d'Europe et les plantes sauvages des villes. (Outil d'animation prêté par le département du Morbihan)

Lieu : 4 rue Monseigneur Bécél 56380 Beignon.
Contact : mediatheque@beignon.fr / 02 97 75 84 87

site internet : <https://mediatheque.beignon-porte-sud-broceliande.fr>

A noter ! Nouveaux Horaires de la médiathèque : voir la page sommaire du bulletin (p; 2)

PROGRAMMATION DE L'ARTOTHÈQUE DE BROCÉLIANDE

Comme à son habitude, l'Artothèque de Brocéliande vous invite à venir découvrir un.e artiste chaque mois dont voici la liste de juin à septembre 2024 :

- **Juin** : Lucile Collery, peinture
- **Juillet** : François Combot, peinture
- **Aout** : Vianney Imenez, peinture (sous réserve de l'ouverture de l'Artothèque en août)
- **Septembre** : Linda Vines, tableaux tissés
- **Octobre** : Jim Colorex, peinture
- **Novembre** : Christina Gicquel (sculpture) et Anouk Depeyrot (peinture)

Les vernissages se tiennent chaque premier samedi du mois à partir de midi. En juin le vernissage sera décalé en raison des élections européennes.

lieu : 26 rue Saint-Cyr-Coëtquidan, 563080, Beignon
Contact : artothèque.broceliande@laposte.net
0677805443: présidence / 0768708358: relations artistes

Les 29 et 30 juin:
l'Artothèque organise un week-end "Portes ouvertes" avec différentes animations : Projection de films documentaires, ateliers de pratiques artistiques, contes, musique.

Prochainement l'Artothèque proposera un atelier « modèle vivant » un mercredi par mois. Les dates restent à définir.

L'Artothèque est ouverte au public chaque samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h .
Les adhérents de l'association ont la possibilité de louer des œuvres.

Facebook : <https://www.facebook.com/artothequedebroceliande>
Site web : <https://mediatheque.beignon-porte-sud-broceliande.fr/>

CLUB DE LA VALLÉE DE L'AFF

Le club à destination des seniors

Votre association est une association importante à Beignon. Depuis quand existe-t-elle ?

L'association a été déclarée au Répertoire National des Associations le 17 août 1978, soit bientôt un demi-siècle d'existence.

Combien d'adhérents ? A partir de quel âge peut-on adhérer ?

Actuellement il y a une centaine d'adhérents. Il n'y a pas d'âge minimum pour adhérer, mais l'association est essentiellement constituée de membres retraités.

Quelle est l'histoire de la création du club de la Vallée de l'Aff ?

Lors de la déclaration initiale de l'association le but était d'une part, de créer des liens de solidarité entre les personnes âgées de la commune et d'autre part d'animer des activités de loisirs et de détente entre les adhérents. Aujourd'hui les actions sont toujours les mêmes, mais je préfère remplacer le terme de « personnes âgées » par celui de « personnes ayant quitté la vie active » ce qui correspond plus à la réalité du club et notre époque.

Présentez-nous les activités proposées ?

Nous proposons en mars et en septembre les repas de printemps et d'automne avec une animation musicale et dansante. Il y a également chaque mois un repas organisé dans les restaurants de la commune en alternance au Barenton et aux délices des Rois.

Tous les lundis après-midi de 14 à 18 heures il y a la possibilité de venir jouer à la belote, au tarot, au scrabble et autres jeux. Les mardis sont consacrés à des activités physiques, proposées et préparées par notre animateur sportif Fréddy Langlais mis à disposition du club par la commune.

Deux sorties annuelles sont au programme, au printemps une journée avec visite, repas et découvertes. Cette année la sortie est prévue le 27 juin avec la visite du sous-marin « le Flore » et son musée à Lorient, suivi d'un repas et pour terminer la journée une croisière au départ de Port-Louis en direction de Larmor et Guidel.

La seconde journée est une « journée particulière » proposée par les cars Roger, avec le matin un spectacle à Mauron (cabaret, cirque, chant, ...) suivi d'un repas dansant à Josselin.

Pendant les mois d'avril à septembre nous proposons de nous retrouver, en fonction de la météo, au bord d'un étang (Augan, Saint Malo, Carentoir, ...) pour un pique-nique et après le déjeuner, c'est place à la



Pascal SOUILLAC, président de l'association

pétanque, au mōlkky ou à une sieste au soleil. En octobre nous organisons un concours de belote ouvert à tous et bien sûr la traditionnelle galette des rois en janvier suivie de l'assemblée générale du club.

De quels moyens bénéficiez-vous ? (adhésions, subventions, mise à disposition....)

Notre budget de fonctionnement est constitué par la cotisation des adhérents, 16 euros pour l'année 2024 et des subventions communales et départementales, respectivement de 670 € et 180 € pour l'exercice 2024.

Sont également mis à notre disposition l'ancienne salle du conseil les lundis après-midi, les installations du complexe sportif les mardis de 14 h à 15h30 et la salle multifonction pour l'organisation d'événements. Pendant la durée des travaux de la supérette, compte tenu de l'indisponibilité de la salle nous bénéficions de la salle des fêtes de la commune de Saint Malo de Beignon.

Quels sont les projets du club ?

Nous réfléchissons à proposer des visites et sorties proches de Beignon, peut-être en co-voiturage et à organiser des rencontres avec des intervenants sur des thèmes divers.

Que peut-on vous souhaiter ?

Une pérennisation des activités et un développement du club.

Nous souhaitons le rendre attractif au plus grand nombre : aux personnes de la commune qui n'ont pas encore ou qui n'osent pas faire la démarche de nous rencontrer et aux nouveaux arrivants à Beignon.

Chacun peut venir vers nous lors de nos diverses actions mais également à l'occasion du forum des associations au mois de septembre.

Contact : clubdelaff@gmail.com



Germaine Tillion

Les temps forts se succèdent à l'école tout au long de l'année :

Des ateliers d'échecs ont eu lieu dans toutes les classes depuis la GS jusqu'au CM2 avec interventions du président du

club d'échecs de Ploërmel sur 10 séances. Un tournoi interne à l'école a été organisé en janvier et de février. Les élèves ont également participé au tournoi d'échecs de Ploërmel (départemental) et à celui de Locoal Mendon (régional) avec 10 participants.

L'école a bénéficié de la visite d'autrices dans les classes : Anne CORTEY, Emmanuelle MAISONNEUVE, Anne-Gaëlle MORIZUR. Chaque enfant s'est vu offrir par de l'Oust à Brocéliande Communauté, un chèque livre d'une valeur de 5€ à dépenser lors du salon du livre de Sérent ou à la librairie La Grange à Augan. Cela était gratuit pour les écoles car financé par la mairie et la circonscription.

Les CP et CE ont fait de la cuisine et confectionné un crumble ainsi qu'une soupe de légumes avec les légumes cultivés à l'école. Ils continuent à préparer le jardin de l'école pour de nouveaux légumes (semence de petits pois, salades...).



Et encore plus d'activités :

- Cycles de basket et badminton, de natation et danse rythmique
- Ateliers cinéphilos sur des thèmes tels que le racisme, l'amitié, le handicap
- Participation au championnat départemental de lecture (extraits à retrouver sur Timbre FM)
- Participation à l'action « poupée frimousse »
- Participation au Printemps des Poètes
- Projet vannerie pour les CE1-CE2, financé par l'Amicale Laïque
- Découverte du collège sur 2 jours
- Initiation au gallo organisée par la circonscription de Ploërmel à destination des CM (option retrouvée au collège).



A l'occasion de la semaine de la maternelle des parents ont accompagné les classes de maternelle en forêt et ont participé aux activités avec les enfants.

Les CP-CE1 ont visité plusieurs fois les résidents du domicile partagé en leur présentant des chants, poèmes, figures d'acroport. Ce sont de beaux moments de partage qui ravissent petits et grands.



Pour tout renseignement concernant les inscriptions à l'école Germaine Tillion une visite individuelle sur rendez-vous vous sera proposée en prenant contact avec le directeur au 02.97.75.73.37 ou par mail : ec.0560231x@ac-rennes.fr

Sainte Marie

Voyage au ski. Les élèves de CM ont passé un séjour en classe de neige dans les Pyrénées au mois de janvier. Les petits bretons ont pu apprécier la nouveauté de la montagne en hiver: du paysage exceptionnel, même avec peu de neige, aux descentes en ski tous les jours!



L'anglais : HELLO !

Les classes de PS-MS et GS-CP ont bénéficié de 10 séances d'anglais avec Sandra de l'association Fizz. Chaque vendredi, les enfants ont pris plaisir à jouer, à chanter, à participer à des activités en anglais. L'éveil se fait de manière ludique au travers de chants, de mimes, de jeux, de supports audiovisuels. L'objectif est de former l'oreille des enfants aux sonorités de la langue anglaise.

Initiation au judo : Hajime !

Les élèves de maternelle (PS-MS-GS) ont pu aux mois de mars et avril, bénéficier de séances hebdomadaires d'initiation au judo. L'occasion de développer motricité et souplesse, d'oser entrer en contact avec ses camarades et de développer des valeurs d'entraide et de respect.

Exposition des écoles privées du réseau Pour préparer l'exposition «Transarts» sur le thème « Textiles », nous nous sommes initiés à la couture. Cette exposition, regroupant les œuvres de plusieurs écoles du réseau, est à admirer à la médiathèque.

Nous avons choisi de réaliser une œuvre collective : les CE et les CM ont réalisé les ronds, les GS-CP ont fabriqué les fleurs et les PS-MS, les jolis pompons de laine.



Inauguration de la structure de jeux

L'année 2023 s'est bien achevée à l'école Sainte Marie car une belle structure de jeux a été installée dans la cour des maternelles et un panier de basket dans la cour des primaires. Tout ceci a été entièrement financé par l'APEL de l'école. Nous remercions tous les membres

des bureaux précédents, ceux du bureau actuel ainsi que tous les bénévoles de l'école.



D'ici les vacances d'été : plusieurs projets et événements sont à venir

- Samedi 1er juin : marche gourmande organisée par l'APEL.

- Les CM1-CM2 vont participer à un projet radio et préparer une émission en direct de l'école le mardi 2 juillet en partenariat avec Timbre FM.

- Les activités poney et kayak sont renouvelées cette année aussi.

- La kermesse de l'école clôturera cette belle année scolaire le samedi 29 juin.

Nous souhaitons un bel été à tous les enfants, à leurs familles ainsi qu'à tous les beignonnais. Informations pratiques :

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 sont toujours possibles,

Informations pratiques :

Pour suivre les actualités de l'école, consulter notre blog: <http://ecolestemariebeignon.eclublog.com>
Pour contacter l'école : Audrey Pérot, 02 97 75 74 00 eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh

VIE ÉCONOMIQUE

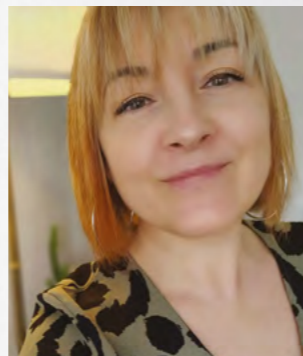
actualités commerciales de la commune

LES ONGLES D'EMI

Prothésiste ongulaire, Emilie vous accueille à son domicile depuis novembre 2023. Installée sur Beignon depuis 2021, c'est suite à un désir de reconversion professionnelle qu'elle s'est formée au métier de prothésiste ongulaire à Rennes. Également diplômée en esthétique, elle a à cœur de prendre soin de vos ongles.

Prestations proposées : manucure, extensions d'ongles, pose de vernis semi-permanent renforcé sur ongles naturels. Une carte de fidélité vous est proposée, ainsi que des cartes cadeaux.

Contact : Les Ongles d'Emi, sur rendez-vous au 07.45.25.14.96, Instagram : lesonglesdemi56
Facebook : Les Ongles d'Emi, Adresse : 10 rue des Tamaris, 56380 Beignon



ENTREPRISE HOME SMOZ

Fabien Gernigon a créé l'entreprise Home Smoz il y a 9 ans. Il vous propose différentes approches autour du bien-être chez soi et en soi. Ses différentes

approches vous permettront d'analyser votre lieu de vie par le biais de la domothérapie ou de bénéficier de séances d'accompagnement individuel en magnétisme et en psycho-énergie.

Par ailleurs, Fabien Gernigon est également magnétiseur et psycho-énergéticien avec des séances qui vont de l'extinction de brûlures, zones et douleurs à l'accompagnement de problématiques plus profondes à l'aide d'outils individualisés et pertinents à chaque situation (clarification énergétique, hypnose quantique, coaching bien être, thérapie couple).

Coordonnées : contact@homesmoz.fr, Téléphone : 06 95 77 46 02



AUX DÉLICES DES ROIS - NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Aux Délices des Rois est heureux de vous annoncer le changement de propriétaire.

Nous sommes prêts à vous accueillir:

lundi: 9h - 14h et 18h - 21h / mardi: 9h - 14h
jeudi: 9h - 14h et 18h - 21h / vendredi: 9h - 14h et 18h - 21h30
samedi: 9h - 14h et 18h - 21h30 / dimanche de 8h - 14h

Alexandre est un cuisinier autodidacte qui a commencé en bas de l'échelle et s'est formé petit à petit au Restaurant Ti Coz à Quimper auprès du chef Jean Christophe DESPINASSE. A la fin de sa formation quimpéroise, il a travaillé quatre ans auprès de son père, restaurateur à Allaire. « Nous tenons à conserver l'âme de l'établissement avec une cuisine de saison et des produits frais. Nous remercions Richard et Aloyse pour l'aide précieuse qu'ils nous ont fournies. »

Nous sommes joignables au 02 97 70 80 37 pour toutes réservations.

À bientôt Aux Délices.

HARD CORDE

Camille Salmon décide en 2017 de lancer sa propre entreprise dans le but de mettre en pratique ses connaissances dans le domaine des travaux en hauteur. Il est spécialisé dans le domaine du nettoyage de toitures, du ravalement et de l'élagage. Il intervient dans un rayon de 150 km. 10 ans d'expérience professionnelle.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.
Site internet bientôt disponible www.hardcorde.fr



Téléphone: 0769501881

mail: hatdcorde56@gmail.fr

EMMA BOTTIÈRE

9 Rue du Chénot,
56380 Beignon

06 52 46 27 95

<https://emmabottiere.fr/>



Crédit: Ouest France

« Je suis très attachée au territoire où je vis. »

Quel a été votre parcours professionnel pour arriver à ce métier ?

J'ai rencontré ce métier au collège, via un fascicule de formations artisanales, l'image de mains travaillant sur des chaussures m'a vraiment séduite. L'idée à trotté dans ma tête longtemps. Après mon bac et le début de mes études d'art, j'ai souhaité concrétiser cette envie en suivant une formation en alternance de cordonnier-bottier. J'ai eu la chance d'être formée par la maison Berluti à Paris. Le métier était en déclin, je devais aller à l'école à Lyon, seule formation à l'époque.

Emma êtes-vous bottière ou cordonnière bottière, et en quoi consiste votre métier ?

Je suis cordonnière bottière, je suis à la fois cordonnière car je répare les chaussures et bottière puisque je les fabrique.

Depuis quand êtes-vous installée sur Beignon et pourquoi le choix de notre village ?

Mon entreprise existe depuis le 6 juillet 2021 à Beignon où je vis, il était important pour moi de créer mon activité sur mon lieu de vie. J'ai eu l'opportunité de trouver un local professionnel sur la commune. Cela rentre en totale adéquation avec ma philosophie de vie, je suis quelqu'un de très attachée à ce territoire. Je n'étais pas attirée par le fait de travailler dans une grande ville et de faire de gros volume de production. Je préfère travailler en tant que « bottier de campagne » et développer un lien entre moi et mes clients.

Quelles sont les qualités requises pour exercer votre métier ?

Les principales qualités pour exercer le métier de bottière sont la patience et la précision. Il faut être passionné et aimer ce que l'on fait car un pied est très complexe et la réalisation d'une chaussure sur mesure demande énormément de précision. J'adore mon métier, c'est un travail chronophage, malgré les heures passées à la confection de chaussures cela reste un métier passion. Être artisan dans notre monde est un acte politique, il faut rester compétitif avec des productions réalisées dans les règles de l'art.

Quels sont les articles que vous réparez ou fabriquez ?

Je répare tout tant que j'en suis capable et que la personne valide le devis que je lui propose. Par exemple, je peux réparer une sacoche d'ordinateur même si ce n'est pas du cuir car j'ai les machines à disposition. Je fabrique les souliers que mes clients désirent, tout est possible ou presque. Je peux fabriquer toutes sortes d'objets en cuir.

Quelles sont les différentes étapes de fabrication ?

Fabriquer des chaussures est complexe et représente de très nombreuses étapes. Tout commence par la rencontre avec le client, créer ensemble le modèle et faire la prise des mesures.

Viennent ensuite les étapes à l'atelier : la modification des formes, le patronage, puis je coupe, pare et couds les morceaux de cuir (la tige) je mets des renforts en cuir pendant les différentes étapes du montage, viennent après les cousus et l'assemblage des semelles et des talons en fonction du modèle demandé.

La chambre des métiers et de l'artisanat vous attribue un prix d'excellence pouvez-vous nous en dire plus ?

Ces prix sont attribués à des gens qui ont un savoir-faire et il y a différentes catégories. J'ai reçu le prix pour la catégorie implication dans une démarche éco-responsable, cela concerne spécifiquement la réparation.

Comment vous choisissez vos cuirs ?

En France l'industrie du luxe a racheté beaucoup de tanneries et je n'ai malheureusement pas les moyens d'y avoir accès. J'ai la chance de connaître des tanneries Françaises qui acceptent de me vendre des peaux. Je veux être sûre que les normes, et notamment celles environnementales soient respectées. Certaines tanneries avec lesquelles je travaille utilisent des tannins végétaux pour transformer les peaux fraîches en cuir et c'est ce genre de critères auxquels j'attache énormément d'importance.

Avez-vous des demandes de réalisations bizarres ?

Actuellement j'ai des demandes de chaussures pour des jeux de rôles. J'ai aussi fait des chaussures pour un bagad. J'ai la chance de pouvoir m'adapter aux demandes très spécifiques.

Une personne qui vous inspire ou vous a inspirée ?

Peut-être mon père car il a toujours porté des bottines, se sont d'ailleurs les chaussures que j'aime le plus fabriquer.

Les bottines sont pratiques et intemporelles.

CENTRE SOCIAL / TI MOZAIK

ALSH (mis en place par Ti Mozaik) et Tickets Loisirs (=TL, mis en place par l'OBC).
Le Ti Bus est un mode de transport financé par OBC.

	TL Carentoir	TL Guer	ALSH Guer	ALSH Beignon
8 - 26 juillet 2024		8 - 15 ans Ti bus Beignon - Guer		3 - 8 ans
29 juillet - 23 août 2024		8 - 15 ans Ti bus Beignon - Guer	3 - 8 ans Ti bus Beignon - Guer	FERMÉ
26 - 30 août 2024		8 - 15 ans Ti bus Beignon - Guer		3 - 8 ans
Toussaint semaine 1		8 - 15 ans Ti bus Beignon - Guer		3 - 8 ans
Toussaint semaine 2	8 - 15 ans* Ti bus Beignon - Guer - Carentoir*	FERMÉ	3 - 8 ans Ti bus Beignon - Guer*	FERMÉ
Noël semaine 1	FERMÉ	FERMÉ	Entre Noël et 1 ^{er} de l'an: 3 12 ans	FERMÉ
Noël semaine 2	FERMÉ	FERMÉ		FERMÉ

*dans la limite des places disponibles

* Bus mis en place par les mairies de Augan, Beignon, Porcaro et Monteneuf

« JE VIS, J'ACHÈTE ICI »

CAMPAGNE DE COMMUNICATION



INFO SMICTOM

LE MÉNAGE DE PRINTEMPS... AU NATUREL !

Nous passons 80% de notre temps dans des lieux clos, en particulier dans nos logements. La qualité de l'air intérieur est donc un sujet important. Or, les sources de pollution sont nombreuses : parfums, produits de bricolage, bougies, produits ménagers, etc.

Heureusement, il existe des gestes simples qui permettent de respirer un air plus sain, comme remplacer les produits d'entretien chimiques qui envahissent nos placards. Il suffit pour cela de se constituer sa droguerie zéro déchet avec des ingrédients naturels indispensables :

- Le vinaigre blanc est un allié du quotidien pour nettoyer et désinfecter les surfaces. Il est aussi un excellent détartrant et est très efficace pour enlever le calcaire des bouilloires !
- Le bicarbonate de soude possède de nombreuses propriétés : abrasif doux, dégraissant, neutralisateur d'odeurs, ... Vous pouvez par exemple l'utiliser pour rincer vos plaques de cuisson.
- Le savon noir dégraisse, détache et assainit les surfaces. Il peut aussi être utilisé en répulsif dans son jardin.
- Le savon de Marseille est idéal pour fabriquer sa lessive, et à moindres frais

PORTRAIT DE BEIGNONNAISE

JANINE DOLO

“ J'ADORAIS PARTIR EN CLASSE DE MER ”

Mariée depuis 55 ans, mère de deux enfants et grand-mère de quatre petits enfants, cette enfant du pays très attachée à ses racines, a trouvé sa vocation dans l'enseignement et la transmission du savoir.

Janine s'est toujours destinée au professorat, dès sa plus tendre enfance grâce à des enseignants formidables qu'elle a pu rencontrer et à ses parents qui l'ont énormément aidée pour pouvoir bénéficier de bourses d'étude. Après deux années à la faculté d'histoire-géographie de Rennes, tout en étant « pionne » au lycée de Coëtquidan, elle décide de se former pour en faire son métier.

Elle commence par réaliser une formation de 4 ans en occupant des postes de remplaçante dans l'Éducation Nationale. En 1969, elle occupe un poste à l'école d'Augan où elle exerce en classe unique. Elle y restera 8 années avant de venir à l'école de Coëtquidan où elle assurera les fonctions de directrice durant 20 ans. Quand elle y arrive, le projet de construction de la nouvelle école vient de se terminer et elle profite de magnifiques locaux. Le camp militaire met à sa disposition des cars pour organiser des sorties et toutes les ressources nécessaires pour faire des ateliers manuels. « Les conditions de travail étaient très bonnes ! » se souvient-elle aujourd'hui. Elle quitte l'école de Brocéliande à Coëtquidan en 1997, pour venir à l'école publique de Beignon pour ses trois dernières années d'enseignement avec l'envie de mieux connaître les enfants de sa commune.

La période de 1997 à 2000 est marquée par un boom démographique pour Beignon. Alors que l'école ne comprenait que deux classes en 1997, à son départ en retraite en 2000, elle en compte 4 et une cinquième en cours d'ouverture. Durant toute sa carrière, Janine concède une petite préférence pour les maternelles mais assure que le monde de l'enfance est très riche et que l'enseignement lui a permis d'allier sa passion pour le travail manuel et le bonheur de transmettre des savoirs.



Elle garde de formidables souvenirs de ses classes de mer lorsqu'elle était à l'école de Coëtquidan. Elle a ainsi pu profiter de la maison de vacances de la directrice sur l'île de Hoëdic pour emmener les enfants à l'aventure. Ils dormaient sur le parquet dans leur sac de couchage et passaient leur temps entre la cuisine et le ramassage des coquillages. « J'aimais beaucoup les classes vertes car cela me permettait d'apprendre autant que les enfants, je me régalais d'être à leur contact. » dit-elle.

Son métier l'a passionnée et elle était loin des problématiques d'aujourd'hui, même si elle avoue avoir été confrontée à la maltraitance intrafamiliale, son plus mauvais souvenir. Cette ancienne institutrice ne peut s'empêcher d'être inquiète par le niveau des acquis des élèves d'aujourd'hui...

À la fin de sa carrière en 1998, elle se voit décerner les Palmes Académiques lors d'une belle cérémonie organisée à la mairie de Beignon, la gratifiant ainsi pour tout son parcours et son engagement auprès des élèves.

Sa passion pour la transmission des savoirs et la culture l'ont naturellement amenée à fréquenter régulièrement avec ses élèves la petite bibliothèque de Beignon. Une fois en retraite, Janine a continué à proposer son aide et cela fait maintenant 27 ans qu'elle est bénévole à la médiathèque Simone Veil pour laquelle elle a œuvré au développement en tant qu'élue au sein du conseil municipal. Elle garde de beaux souvenirs de cette expérience, avouant que cela lui a permis de comprendre comment fonctionnait une commune.

